

(MERITHALLE)

créateurs de liens

FORMATION



CATALOGUE DE FORMATION

2022



En 2020, 100% de nos formations ont une satisfaction supérieure à 9/10 !

.....



SESSIONS EN COLLECTIF

p. 2

.....

SESSIONS EN INDIVIDUEL

p. 17



Système de management environnemental

Nom de la formation	Date / période	page
C - SME1 – Maîtriser les enjeux environnementaux liés à la protection du vignoble	Nous consulter	<i>p. 3</i>
C - SME2 – Maîtriser les pollutions, la gestion des déchets et le stockage des produits dangereux	Nous consulter	<i>p. 4</i>
C - SME3 – Maîtriser la connaissance des installations	Nous consulter	<i>p. 5</i>
C - SME4 – Manager les Ressources humaines	Nous consulter	<i>p. 6</i>
C - SME5 – Gérer les relations avec les partenaires	Nous consulter	<i>p. 7</i>
C - SME6 – Mettre en place ses outils environnementaux	Novembre 2022	<i>p. 8</i>
C - SME7 – Mettre à jour ses outils environnementaux	Novembre / Décembre 2022	<i>p. 9</i>

Haute Valeur Environnementale

Nom de la formation	Date / période	page
C - HVE1 – Mettre en place la certification HVE	Nous consulter	<i>p. 10</i>
C - HVE2 – Mettre à jour ses indicateurs HVE	Nous consulter	<i>p. 11</i>

Santé et Sécurité au Travail

Nom de la formation	Date / période	page
C - DU1 – Mettre en place son DUERP	Nous consulter	<i>p. 12</i>
C - DU2 – Mettre à jour son DUERP	Nous consulter	<i>p. 13</i>

Sécurité alimentaire - HACCP

Nom de la formation	Date / période	page
C - HACCP1 – Mettre en place son HACCP	Nous consulter	<i>p. 14</i>
C - HACCP2 – Mettre à jour son HACCP	Nous consulter	<i>p. 15</i>

Responsabilité Sociétale des Entreprises

Nom de la formation	Date / période	page
C - RSE1 – Fondement de la RSE et des outils Bordeaux Cultivons Demain	Nous consulter	<i>p. 16</i>
C - RSE2 – Analyser son contexte et identifier ses parties prenantes	Nous consulter	<i>p. 17</i>
C - RSE3 – Structurer sa démarche RSE	Nous consulter	<i>p. 18</i>
C - RSE4 – Déployer une stratégie RSE	Nous consulter	<i>p. 19</i>

C - SME1 - MAÎTRISER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX LIÉS À LA PROTECTION DU VIGNOBLE



Durée

1 jour (7 heures)



Dates

A définir



Lieu

A définir



Tarifs

270 € HT / stagiaire
Minimum 7 stagiaires



Formateurs

Expert Merithalle

Objectifs de la formation

- ☞ Connaître le cadre réglementaire relatif aux produits phytopharmaceutiques et appréhender les enjeux locaux
- ☞ Intégrer un volet de prévention des risques pour l'environnement et pour la santé dans la gestion des produits phytosanitaires de l'entreprise
- ☞ Connaître les conditions et les situations qui permettent de réduire les risques liés à l'emploi de produits phytosanitaires
- ☞ Maîtriser la réglementation liées aux zones sensibles riverains et cours d'eau.

Contenu

- ☞ Les impacts de la protection du vignoble sur l'environnement (air, eau, sol) et la réglementation associée
- ☞ Les impacts de la protection du vignoble sur les « parties prenantes » (salariés, prestataires, riverains, zones sensibles réglementées, consommateurs), et la réglementation associée
- ☞ La mise en place organisationnelle des traitements (identification des risques et traçabilité des traitements)
- ☞ Le pilotage et la surveillance de ma stratégie de traitement (mise en place et suivi d'indicateurs).

Modalités

- ☞ **Pré-requis** : être une entreprise engagée dans la démarche environnementale.
- ☞ **Public concerné** : Salariés impliqués dans la démarche environnementale de l'entreprise (maître de chai, chef de culture, directeur technique, responsable qualité...)
- ☞ **Méthodes pédagogiques** : pédagogie basée sur l'interactivité illustrée par de nombreux cas pratiques et retours d'expériences.
- ☞ **Modalités d'évaluation** : Questionnaires et quizz.
- ☞ **Modalités et délai d'accès** : Si cette formation vous intéresse, veuillez nous contacter à formation@merithalle.fr. L'inscription restera accessible jusqu'à deux semaines avant la formation.



C - SME2 - MAÎTRISER LES POLLUTIONS, LA GESTION DES DÉCHETS ET LE STOCKAGE DES PRODUITS DANGEREUX



Durée



Dates



Lieu



Tarifs



Formateurs

1 jour (7 heures)

A définir

A définir

270 € HT / stagiaire
Minimum 7 stagiaires

Expert Merithalle

Objectifs de la formation

- Appréhender la réglementation et les principaux risques de pollution environnementale.
- Connaître les systèmes de traitement des déchets et des effluents.
- Maîtriser la traçabilité associée à la gestion des effluents et des déchets.
- Sécuriser son site de production et maîtriser les pollutions ponctuelles et diffuses.
- Mettre en place et entretenir les équipements et supports adaptés à son site et à sa gestion d'entreprise.

Contenu

- Gestion des effluents viticoles et vinicoles (les différents systèmes homologués, les paramètres à suivre et les registres à tenir)
- Gestion des déchets (les différentes catégories de déchets, le suivi des déchets et le registre déchets, les bonnes idées).
- Stockage des produits dangereux (définitions, le rangement et rationalisation des stocks, la rétention et identification du stockage, inventaire produits et FDS).

Modalités

- Pré-requis** : être une entreprise engagée dans la démarche environnementale.
- Public concerné** : Salariés impliqués dans la démarche environnementale de l'entreprise (maître de chai, chef de culture, directeur technique, responsable qualité...)
- Méthodes pédagogiques** : pédagogie basée sur l'interactivité illustrée par de nombreux cas pratiques et retours d'expériences.
- Modalités d'évaluation** : Questionnaires et quizz.
- Modalités et délai d'accès** : Si cette formation vous intéresse, veuillez nous contacter à formation@merithalle.fr. L'inscription restera accessible jusqu'à deux semaines avant la formation.



C - SME3 - MAÎTRISER LA CONNAISSANCE DES INSTALLATIONS



Durée



Dates



Lieu



Tarifs



Formateurs

1 jour (7 heures)

A définir

A définir

270 € HT / stagiaire
Minimum 7 stagiaires

Expert Merithalle

Objectifs de la formation

- ☞ Connaître ses consommations en eau et le bilan énergétique global de son entreprise et les indicateurs clés (électricité, fioul, GNR).
- ☞ Exploiter les données pour mettre en place un pilotage de la performance environnementale.
- ☞ Maîtriser les réglementations sur l'eau: ICPE, loi sur l'eau, Code de l'environnement.
- ☞ Connaître les réseaux d'évacuations des effluents et rédiger les plans associés.
- ☞ Identifier et suivre les vérifications périodiques du matériel et des installations correspondantes.

Contenu

- ☞ Gestion de l'eau
 - Identifier les principales types d'alimentation en eau de l'exploitation
 - Maîtriser la réglementation applicables aux forages
 - Être en capacité de mettre en place un pilotage de ses consommations en eau
- ☞ Gestion énergétique
 - Identifier les principales sources d'énergies
 - Être en capacité de mettre en place un pilotage de ses consommations en énergie
- ☞ Gestion des contrôles périodiques & Entretien du matériel
 - Identifier le matériel de mon exploitation soumis à contrôle périodique
 - Être en capacité de définir les fréquences et le suivi nécessaire aux contrôles périodiques applicables à mes installations et à mon matériel

Modalités

- ☞ **Pré-requis** : être une entreprise engagée dans la démarche environnementale.
- ☞ **Public concerné** : Salariés impliqués dans la démarche environnementale de l'entreprise (maître de chai, chef de culture, directeur technique, responsable qualité...)
- ☞ **Méthodes pédagogiques** : pédagogie basée sur l'interactivité illustrée par de nombreux cas pratiques et retours d'expériences.
- ☞ **Modalités d'évaluation** : Questionnaires et quizz.
- ☞ **Modalités et délai d'accès** : Si cette formation vous intéresse, veuillez nous contacter à formation@merithalle.fr. L'inscription restera accessible jusqu'à deux semaines avant la formation.



C - SME4 – MANAGER LES RESSOURCES HUMAINES



Durée

1 jour (7 heures)



Dates

A définir



Lieu

A définir



Tarifs

270 € HT / stagiaire
Minimum 7 stagiaires



Formateurs

Expert Merithalle

Objectifs de la formation

- ☞ Maîtriser les responsabilités de l'employeur et l'encadrement envers les salariés et les fournisseurs/prestataire intervenant sur site.
- ☞ Identifier et répartir les rôles et responsabilités de chacun.
- ☞ Définir les modalités d'accueil et de suivi du personnel.
- ☞ Assurer l'employabilité du personnel et valoriser ses connaissances dans les démarches environnementale.
- ☞ Faire le lien entre les exigences ISO 14001 et les obligations réglementaires en termes de suivi RH.

Contenu

- ☞ Identifier et comprendre les principales réglementations en termes de ressources humaines.
- ☞ Etudier comment y intégrer les exigences de la norme ISO 14001.
- ☞ Définir son parcours salariés dans l'entreprise et les outils nécessaire à son bon fonctionnement :
 - ☞ Accueil salarié
 - ☞ Définition des rôles et responsabilité
 - ☞ Gestion des compétences et des formations
 - ☞ Réalisation de bilans annuels
- ☞ Responsabiliser et impliquer les collaborateurs dans la démarche environnementale.

Modalités

- ☞ **Pré-requis** : être une entreprise engagée dans la démarche environnementale.
- ☞ **Public concerné** : Salariés impliqués dans la démarche environnementale de l'entreprise (maître de chai, chef de culture, directeur technique, responsable qualité...)
- ☞ **Méthodes pédagogiques** : pédagogie basée sur l'interactivité illustrée par de nombreux cas pratiques et retours d'expériences.
- ☞ **Modalités d'évaluation** : Questionnaires et quizz.
- ☞ **Modalités et délai d'accès** : Si cette formation vous intéresse, veuillez nous contacter à formation@merithalle.fr. L'inscription restera accessible jusqu'à deux semaines avant la formation.



C - SME5 - GERER SES RELATIONS AVEC SES PRESTATAIRES ET SES FOURNISSEURS



Durée

1 jour (7 heures)



Dates

A définir



Lieu

A définir



Tarifs

270 € HT / stagiaire
Minimum 7 stagiaires



Formateurs

Expert Merithalle

Objectifs de la formation

- Comprendre les exigences réglementaires liées à ma relation avec mes fournisseurs et prestataires.
- Impliquer les parties prenantes externes (prestataires et fournisseurs) dans la politique de prévention et de protection de l'environnement de l'entreprise.
- Définir un plan d'action de mise en conformité réglementaire et selon la norme ISO 14001 concernant les prestataires et fournisseurs.

Contenu

- Identifier vos prestataires et fournisseurs.
- Les hiérarchiser en fonction du risque qu'ils représentent en terme sécurité et environnement.
- Savoir identifier les éléments à mettre en place en fonction des obligations réglementaires et des exigences d'amélioration continue environnementale (ISO14001).
- Apprendre à rédiger un plan de prévention, et un protocole de chargement / déchargement tout en y intégrant les exigences de la norme ISO 14001.
- Comprendre en quoi ces outils permettent de transmettre mes exigences de respect de l'environnement et d'impliquer mes prestataires et fournisseurs dans ma démarche.

Modalités

- Pré-requis** : être une entreprise engagée dans la démarche environnementale.
- Public concerné** : Salariés impliqués dans la démarche environnementale de l'entreprise (maître de chai, chef de culture, directeur technique, responsable qualité...)
- Méthodes pédagogiques** : pédagogie basée sur l'interactivité illustrée par de nombreux cas pratiques et retours d'expériences.
- Modalités d'évaluation** : Questionnaires et quizz.
- Modalités et délai d'accès** : Si cette formation vous intéresse, veuillez nous contacter à formation@merithalle.fr. L'inscription restera accessible jusqu'à deux semaines avant la formation.



C - SME6 - METTRE EN PLACE SES OUTILS ENVIRONNEMENTAUX



Durée



Dates



Lieu



Tarifs



Formateurs

2 jours (7 heures)

Novembre
2022

Locaux Merithalle
Bordeaux (33)

270 € HT / jour / stagiaire
Minimum 7 stagiaires

Expert Merithalle

Objectifs de la formation

- ☞ Identifier et maîtriser les nouveaux textes applicables en termes de réglementation environnementale
- ☞ Réaliser son profilage et les fiches réglementaires associées
- ☞ Identifier les rubriques ICPE applicables
- ☞ Réaliser et mettre à jour ses plans d'actions environnementaux (veille et analyse environnementale)

Contenu

- ☞ Mise à jour de ses plans d'actions environnementaux
- ☞ Réaliser le profilage de la veille réglementaire
- ☞ Présentation et maîtrise de la réglementation environnementale
- ☞ Retour d'expérience sur la prise en compte de la réglementation environnementale
- ☞ Réaliser la veille réglementaire applicable à son site
- ☞ Évaluer sa conformité réglementaire
- ☞ Prendre en compte ses impacts environnementaux significatifs et identifier les éléments de maîtrise à mettre en place
- ☞ Construire les plans d'actions en fonctions des objectifs de l'entreprise (Analyse environnementale et veille réglementaire)

Modalités

- ☞ **Pré-requis** : Entreprises engagées dans la démarche SME des Vins de Bordeaux
- ☞ **Public concerné** : Salariés impliqués dans la démarche environnementale de l'entreprise (maître de chai, chef de culture, directeur technique, responsable qualité...)
- ☞ **Méthodes pédagogiques** : pédagogie basée sur l'interactivité illustrée par de nombreux cas pratiques et retours d'expériences.
- ☞ **Modalités d'évaluation** : quizz, étude de cas concrets, mise en situation.
- ☞ **Modalités et délai d'accès** : Si cette formation vous intéresse, veuillez nous contacter à formation@merithalle.fr. L'inscription restera accessible jusqu'à deux semaines avant la formation.



C - SME7 - METTRE A JOUR SES OUTILS ENVIRONNEMENTAUX



Durée

1 jour (7 heures)



Dates

Novembre /
Décembre
2022



Lieu

Locaux Merithalle
Bordeaux (33)



Tarifs

270 € HT / stagiaire
Minimum 7 stagiaires



Formateurs

Expert Merithalle

Objectifs de la formation

- ☞ Identifier et maîtriser les nouveaux textes applicables en termes de réglementation environnementale
- ☞ Mettre à jour son profilage et les fiches réglementaires associées
- ☞ Identifier les rubriques ICPE applicables
- ☞ Relancer ses plans d'actions environnementaux (veille et analyse environnementale)

Contenu

- ☞ Mise à jour de ses plans d'actions environnementaux
- ☞ Mise à jour du profilage de la veille réglementaire
- ☞ Présentation et maîtrise des évolutions de la réglementation
- ☞ Retour d'expérience sur la prise en compte des évolutions réglementaires
- ☞ Remplir et mettre à jour la veille réglementaire applicable à son site afin d'intégrer les évolutions des activités et installations
- ☞ Évaluer sa conformité réglementaire
- ☞ Prendre en compte ses impacts environnementaux significatifs et identifier les éléments de maîtrise à mettre en place
- ☞ Construire les plans d'actions en fonctions des objectifs de l'entreprise (Analyse environnementale et veille réglementaire)

Modalités

- ☞ **Pré-requis** : Entreprises engagées dans la démarche SME des Vins de Bordeaux
- ☞ **Public concerné** : Salariés impliqués dans la démarche environnementale de l'entreprise (maître de chai, chef de culture, directeur technique, responsable qualité...)
- ☞ **Méthodes pédagogiques** : pédagogie basée sur l'interactivité illustrée par de nombreux cas pratiques et retours d'expériences.
- ☞ **Modalités d'évaluation** : quizz, étude de cas concrets, mise en situation.
- ☞ **Modalités et délai d'accès** : Si cette formation vous intéresse, veuillez nous contacter à formation@merithalle.fr. L'inscription restera accessible jusqu'à deux semaines avant la formation.



C - HVE1 - METTRE EN PLACE LA CERTIFICATION HVE



Durée

2 jours (14 heures)



Dates

A définir



Lieu

Locaux Merithalle
Bordeaux (33)



Tarifs

270 € HT / stagiaire
Minimum 7 stagiaires



Formateurs

Expert Merithalle

Objectifs de la formation

- ☞ Maîtriser les différents niveaux de certification environnementale et les liens entre les démarches
- ☞ Connaître le fonctionnement et la communication de la certification HVE
- ☞ Identifier et manipuler les indicateurs de performance de la certification HVE d'une exploitation tel que prévu dans le référentiel.
- ☞ Acquérir de l'autonomie dans la gestion de la certification HVE
- ☞ Détecter les axes principaux de progrès sur l'exploitation agricole et bâtir un plan d'action en vue de la certification HVE.
- ☞ Préparer un audit de certification HVE

Contenu

- ☞ Maîtriser l'origine et les modalités de certification environnementale (origine et objectifs)
- ☞ Etudier les principes du référentiel HVE (l'accès au niveau HVE, les équivalences, la délivrance et les contrôles, les parties prenantes et acteurs).
- ☞ S'évaluer par rapport au référentiel HVE
 - Indicateurs de biodiversité: les différents types d'IAE, l'assolement d'une exploitation agricole
 - Indicateurs phyto : les surfaces non traitées, le calcul des IFT, ...
 - Indicateurs fertilisation : le calcul du bilan azoté, outils d'aide à la décision, ...
- ☞ S'engager en certification HVE
 - Faire un bilan de l'exploitation pour se situer par rapport au niveau HVE et se fixer des objectifs
 - Identifier et hiérarchiser les changements de pratiques

Modalités

- ☞ **Pré-requis** : être certifié HVE
- ☞ **Public concerné** : Salariés impliqués dans la démarche environnementale de l'entreprise (maître de chai, chef de culture, directeur technique, responsable qualité...)
- ☞ **Méthodes pédagogiques** : pédagogie basée sur l'interactivité illustrée par de nombreux cas pratiques et retours d'expériences.
- ☞ **Modalités d'évaluation** : Quizz, étude de cas concrets, modèles de documents à compléter.
- ☞ **Modalités et délai d'accès** : Si cette formation vous intéresse, veuillez nous contacter à formation@merithalle.fr. L'inscription restera accessible jusqu'à deux semaines avant la formation.



C - HVE2 - METTRE À JOUR SES INDICATEURS HVE



Durée



Dates



Lieu



Tarifs



Formateurs

1 jour (7 heures)

A définir

Locaux Merithalle
Bordeaux (33)

270 € HT / stagiaire
(déjeuner compris)

Expert Merithalle

Objectifs de la formation

- ☞ Connaître le fonctionnement de la démarche collective de certification HVE portée par la Région Nouvelle Aquitaine
- ☞ Maîtriser et mettre à jour les indicateurs de performance de la certification HVE des exploitations agricoles telles que prévues dans le référentiel
- ☞ Savoir manipuler les nouvelles fonctionnalités du SIG du CIVB
- ☞ Acquérir de l'autonomie dans la gestion de la certification HVE
- ☞ Préparer un audit de certification HVE
- ☞ Maîtriser les actualités réglementaires de l'année

Contenu

- ☞ Maîtriser l'origine et les modalités de certification environnementale
Rappel des pré-requis liés à l'HVE
- ☞ S'évaluer par rapport au référentiel HVE
Indicateurs de biodiversité: les différents types d'IAE, l'assolement d'une exploitation agricole
Indicateurs phyto : les surfaces non traitées, le calcul des IFT, ...
Indicateurs fertilisation : le calcul du bilan azoté, outils d'aide à la décision, ...
- ☞ Maîtriser les exigences opérationnelles liées au référentiel HVE
Entretien des Infrastructures Agro Ecologique et exigences liées aux zonages environnementaux
Rangement et sécurisation du site, et gestion des effluents
Maîtrise et traçabilité des traitements du vignoble et de la fertilisation des sols

Modalités

- ☞ **Pré-requis** : être certifié ou en cours de certification HVE
- ☞ **Public concerné** : Salariés impliqués dans la démarche environnementale de l'entreprise (maître de chai, chef de culture, directeur technique, responsable qualité...)
- ☞ **Méthodes pédagogiques** : pédagogie basée sur l'interactivité illustrée par de nombreux cas pratiques et retours d'expériences.
- ☞ **Modalités d'évaluation** : Quizz, étude de cas concrets, modèles de documents à compléter.
- ☞ **Modalités et délai d'accès** : Si cette formation vous intéresse, veuillez nous contacter à formation@merithalle.fr. L'inscription restera accessible jusqu'à deux semaines avant la formation.



C - DU1 - METTRE EN PLACE SON DOCUMENT UNIQUE



Durée

2,5 jours (17,5h)



Dates

A définir



Lieu

Locaux Merithalle
Bordeaux (33)



Tarifs

1040 € HT / stagiaire



Formateurs

Florent Labadie

Objectifs de la formation

- ☞ Revoir l'identification des dangers et des risques liés à l'activité de votre entreprise
- ☞ Faire une analyse des risques santé et sécurité au travail
- ☞ Rédiger, compléter et mettre à jour son Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
- ☞ Mettre en place une démarche managériale pour s'inscrire dans l'amélioration continue

Contenu

- ☞ Revue de l'évaluation des risques professionnels
 - Valider le périmètre de l'étude et les unités de travail associées
 - Revoir la méthodologie d'évaluation des risques en différenciant les risques bruts des risques résiduels
 - Identifier et évaluer les situations dangereuses
- ☞ Analyse de l'évaluation des risques professionnels
 - Valoriser les mesures en place permettant de maîtriser ou prévenir les risques
 - Valider les actions réalisées issues des dernières planifications
 - Mettre à jour et éditer le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnel
- ☞ Mise en place d'un programme de prévention
 - Identifier les points d'amélioration
 - Définir les situations les plus à risques afin de prioriser la mise en place de nouvelles actions
 - Planifier les actions adaptées et efficace pour réduire le risque

Modalités

- ☞ **Pré-requis** : Avoir signé la Charte Document Unique du CIVB et avoir réalisé le DUERP avec les outils mis à disposition dans le cadre de cet engagement.
- ☞ **Public concerné** : Responsable et animateur santé sécurité.
- ☞ **Méthodes pédagogiques** : pédagogie basée sur l'interactivité illustrée par de nombreux cas pratiques et retours d'expériences.
- ☞ **Modalités d'évaluation** : Quizz.
- ☞ **Modalités et délai d'accès** : Si cette formation vous intéresse, veuillez nous contacter à formation@merithalle.fr. L'inscription restera accessible jusqu'à deux semaines avant la formation.



C - DU2 - METTRE À JOUR SON DOCUMENT UNIQUE



Durée

1 jour (7 heures)



Dates

A définir



Lieu

Locaux Merithalle
Bordeaux (33)



Tarifs

270 € HT / stagiaire
Minimum 7 stagiaires



Formateurs

Expert Merithalle

Objectifs de la formation

- Revoir l'identification des dangers et des risques liés à l'activité de votre entreprise
- Faire une analyse des risques santé et sécurité au travail
- Compléter et mettre à jour son Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnel
- Mettre en place une démarche managériale pour s'inscrire dans l'amélioration continue

Contenu

- Revue et analyse de l'évaluation des risques professionnels
 - Valider le périmètre de l'étude et les unités de travail associées
 - Revoir l'identification et évaluation les situations dangereuses
 - Valoriser les mesures en place permettant de maîtriser ou prévenir les risques
 - Valider les actions réalisées issues des dernières planifications
 - Mettre à jour et éditer le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnel
- Mise en place d'un programme de prévention
 - Identifier les points d'amélioration
 - Définir les situations les plus à risques afin de prioriser la mise en place de nouvelles actions
 - Planifier les actions adaptées et efficace pour réduire le risque

Modalités

- Pré-requis** : Avoir signé la Charte Document Unique du CIVB et avoir réalisé le DUERP avec les outils mis à disposition dans le cadre de cet engagement.
- Public concerné** : Responsable et animateur santé sécurité.
- Méthodes pédagogiques** : pédagogie basée sur l'interactivité illustrée par de nombreux cas pratiques et retours d'expériences.
- Modalités d'évaluation** : Quizz.
- Modalités et délai d'accès** : Si cette formation vous intéresse, veuillez nous contacter à formation@merithalle.fr. L'inscription restera accessible jusqu'à deux semaines avant la formation.



C - HACCP1 - METTRE EN PLACE SON ÉTUDE HACCP



Durée

1 jour (7 heures)



Dates

A définir



Lieu

Locaux Merithalle
Bordeaux (33)



Tarifs

270 € HT / stagiaire
Minimum 7 stagiaires



Formateurs

Expert Merithalle

Objectifs de la formation

- ☞ Réviser les Bonnes Pratiques d'hygiène sur les différents secteurs d'activité
- ☞ Revoir l'identification des dangers et des risques en Hygiène et Sécurité alimentaire
- ☞ Faire une analyse des dangers des mesures de maîtrise associées
- ☞ Compléter et mettre à jour son étude HACCP
- ☞ Mettre en place une démarche managériale pour s'inscrire dans l'amélioration continue

Contenu

- ☞ Revue des Bonnes Pratiques d'Hygiène
 - Définir les différents secteurs d'activité de l'exploitation
 - Valoriser les Bonnes pratiques en place selon la méthode des 5M
 - Valider les actions réalisées issues des dernières planifications
 - Identifier les différents axes de progrès
- ☞ Analyse des danger et Revue des mesures de maîtrise selon le principe de l'HACCP
 - Revoir les diagrammes de fabrication
 - Identifier les dangers et les évaluer
 - Définir les mesures de maîtrise pour chaque danger à surveiller
 - Planifier les actions adaptées et efficace pour réduire le risque

Modalités

- ☞ **Pré-requis** : pas de pré-requis
- ☞ **Public concerné** : Salariés impliqués dans la démarche HACCP de l'entreprise (maître de chai, directeur technique, responsable qualité...)
- ☞ **Méthodes pédagogiques** : pédagogie basée sur l'interactivité illustrée par de nombreux cas pratiques et retours d'expériences.
- ☞ **Modalités d'évaluation** : étude de cas concrets, mise en situation.
- ☞ **Modalités et délai d'accès** : Si cette formation vous intéresse, veuillez nous contacter à formation@merithalle.fr. L'inscription restera accessible jusqu'à deux semaines avant la formation.



C - HACCP2 - METTRE À JOUR SON ÉTUDE HACCP



Durée

1 jour (7 heures)



Dates

A définir



Lieu

Locaux Merithalle
Bordeaux (33)



Tarifs

270 € HT / stagiaire
Minimum 7 stagiaires



Formateurs

Expert Merithalle

Objectifs de la formation

- ☞ Réviser les Bonnes Pratiques d'hygiène sur les différents secteurs d'activité
- ☞ Revoir l'identification des dangers et des risques en Hygiène et Sécurité alimentaire
- ☞ Faire une analyse des dangers des mesures de maîtrise associées
- ☞ Compléter et mettre à jour son étude HACCP
- ☞ Mettre en place une démarche managériale pour s'inscrire dans l'amélioration continue

Contenu

- ☞ Revue des Bonnes Pratiques d'Hygiène
 - Définir les différents secteurs d'activité de l'exploitation
 - Valoriser les Bonnes pratiques en place selon la méthode des 5M
 - Valider les actions réalisées issues des dernières planifications
 - Identifier les différents axes de progrès
- ☞ Analyse des danger et Revue des mesures de maîtrise selon le principe de l'HACCP
 - Revoir les diagrammes de fabrication
 - Identifier les dangers et les évaluer
 - Définir les mesures de maîtrise pour chaque danger à surveiller
 - Planifier les actions adaptées et efficace pour réduire le risque

Modalités

- ☞ **Pré-requis** : Avoir réalisé une étude HACCP initiale et maîtriser les règles et consignes de travail en place sur l'exploitation en matière Hygiène et Sécurité alimentaire
- ☞ **Public concerné** : Salariés impliqués dans la démarche HACCP de l'entreprise (maître de chai, directeur technique, responsable qualité...)
- ☞ **Méthodes pédagogiques** : pédagogie basée sur l'interactivité illustrée par de nombreux cas pratiques et retours d'expériences.
- ☞ **Modalités d'évaluation** : Quizz, mise en situation.
- ☞ **Modalités et délai d'accès** : Si cette formation vous intéresse, veuillez nous contacter à formation@merithalle.fr. L'inscription restera accessible jusqu'à deux semaines avant la formation.



C - RSE1 - FONDEMENT DE LA RSE & DES OUTILS BORDEAUX CULTIVONS DEMAIN



Durée

1 jour (7 heures)



Dates

A définir



Lieu

Château Lagrange
Saint-Julien (33)



Tarifs

270 € HT / stagiaire
Minimum 7 stagiaires



Formateurs

Expert Merithalle

Objectifs de la formation

- ☞ Maîtriser la démarche RSE de la filière des vins de Bordeaux: Bordeaux Cultivons Demain
- ☞ Réaliser un retour d'expérience d'un membre du groupe pilote
- ☞ S'approprier le déroulé de l'accompagnement vers une évaluation
- ☞ Se préparer à la réalisation du diagnostic initial

Contenu

- ☞ Présentation des fondamentaux d'une démarche RSE et initiation aux outils filière :
 - Intégration des grands concepts et thématiques autour du développement durable
 - Lien entre développement durable et RSE
 - Pourquoi mettre en place une démarche RSE ?
 - Initiation aux champs d'application des démarches RSE et aux enjeux filière
 - Initiation aux outils mis à disposition notamment l'outil d'autodiagnostic

Modalités

- ☞ **Pré-requis** : Avoir signé la Charte Document Unique du CIVB et avoir réalisé le DUERP avec les outils mis à disposition dans le cadre de cet engagement.
- ☞ **Public concerné** : Direction, gérance, salariés impliqués dans la démarche RSE de l'entreprise (directeur technique, responsable qualité...)
- ☞ **Méthodes pédagogiques** : pédagogie basée sur l'interactivité illustrée par de nombreux cas pratiques et retours d'expériences.
- ☞ **Modalités d'évaluation** : Etudes de cas concrets, mise en situation.
- ☞ **Modalités et délai d'accès** : Si cette formation vous intéresse, veuillez nous contacter à formation@merithalle.fr. L'inscription restera accessible jusqu'à deux semaines avant la formation.



C - RSE2 - ANALYSER SON CONTEXTE ET IDENTIFIER SES PARTIES PRENANTES



Durée

1 jour (7 heures)



Dates

A définir



Lieu

Gironde (33)



Tarifs

270 € HT / stagiaire
(déjeuner compris)



Formateurs

Expert Merithalle

Objectifs de la formation

- ☞ Savoir définir les notions de gouvernance, parties prenantes et analyse de contexte
- ☞ Savoir réaliser une analyse de contexte
- ☞ Savoir identifier et hiérarchiser ses parties prenantes

Contenu

- ☞ Définition des notions de gouvernance, parties prenantes et analyse de contexte
- ☞ Identification de vos enjeux prioritaires.
- ☞ Réalisation de l'analyse de contexte, des risques et opportunités pour les enjeux prioritaires
- ☞ Identification et hiérarchisation des parties prenantes en fonction de vos enjeux prioritaires

Modalités

- ☞ **Pré-requis** : Avoir signé la charte d'engagement et réalisé un diagnostic Bordeaux Cultivons Demain.
- ☞ **Public concerné** : Direction, gérance, salariés impliqués dans la démarche RSE de l'entreprise (directeur technique, responsable qualité...)
- ☞ **Méthodes pédagogiques** : pédagogie basée sur l'interactivité illustrée par de nombreux cas pratiques et retours d'expériences.
- ☞ **Modalités d'évaluation** : Etudes de cas concrets, mise en situation.
- ☞ **Modalités et délai d'accès** : Si cette formation vous intéresse, veuillez nous contacter à formation@merithalle.fr. L'inscription restera accessible jusqu'à deux semaines avant la formation.



C - RSE2 - STRUCTURER UNE STRATEGIE RSE



Durée

1 jour (7 heures)



Dates

A définir



Lieu

Gironde (33)



Tarifs

270 € HT / stagiaire
(déjeuner compris)



Formateurs

Experts Merithalle

Objectifs de la formation

- ☞ Etre en mesure de définir la politique RSE de son entreprise
- ☞ Définir des engagements et objectifs propres à votre exploitation
- ☞ Savoir identifier des indicateurs de performances RSE pertinents

Contenu

- ☞ Intégration des éléments structurants d'une démarche RSE
- ☞ Préparation aux exigences du référentiel sur ces notions
- ☞ Utilisation de l'analyse de contexte et de l'identification des parties prenantes pour rédiger vos engagements
- ☞ Déploiement de vos engagements en objectifs et structuration d'un plan d'action
- ☞ Ouverture sur le reporting RSE et le calcul d'indicateurs

Modalités

- ☞ **Pré-requis** : Avoir signé la charte d'engagement et réalisé un diagnostic Bordeaux Cultivons Demain.
- ☞ **Public concerné** : Direction, gérance, salariés impliqués dans la démarche RSE de l'entreprise (directeur technique, responsable qualité...)
- ☞ **Méthodes pédagogiques** : pédagogie basée sur l'interactivité illustrée par de nombreux cas pratiques et retours d'expériences.
- ☞ **Modalités d'évaluation** : Etudes de cas concrets, mise en situation.
- ☞ **Modalités et délai d'accès** : Si cette formation vous intéresse, veuillez nous contacter à formation@merithalle.fr. L'inscription restera accessible jusqu'à deux semaines avant la formation.



C - RSE4 - DEPLOYER UNE STRATEGIE RSE



Durée

1 jour (7 heures)



Dates

A définir



Lieu

Gironde (33)



Tarifs

270 € HT / stagiaire
(déjeuner compris)



Formateurs

Experts Merithalle

Objectifs de la formation

- ☞ Etre en mesure déployer votre stratégie RSE au sein de votre organisation.
- ☞ S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.
- ☞ Appréhender les exigences d'un audit interne et savoir se mettre à niveau.
- ☞ Identifier les éléments de preuve attendus.

Contenu

- ☞ Justifier de la pertinence de son indicateur et / ou de son plan d'action.
- ☞ Définir les rôles et responsabilités en lien avec la RSE.
- ☞ Faire un état des lieux documentaires de l'existant.
- ☞ Identification du rôle des audits internes et du rôle de l'auditeur.
- ☞ Explication du fonctionnement de la grille d'audit et du référentiel.

Modalités

- ☞ **Pré-requis** : Avoir signé la charte d'engagement et réalisé un diagnostic Bordeaux Cultivons Demain.
- ☞ **Public concerné** : Direction, gérance, salariés impliqués dans la démarche RSE de l'entreprise (directeur technique, responsable qualité...)
- ☞ **Méthodes pédagogiques** : pédagogie basée sur l'interactivité illustrée par de nombreux cas pratiques et retours d'expériences.
- ☞ **Modalités d'évaluation** : Etudes de cas concrets, mise en situation.
- ☞ **Modalités et délai d'accès** : Si cette formation vous intéresse, veuillez nous contacter à formation@merithalle.fr. L'inscription restera accessible jusqu'à deux semaines avant la formation.



Système de management environnemental

Nom de la formation	Date / période	page
I - SME1 – Entretien d'une démarche environnementale dans le cadre d'un SME	Nous consulter	<i>p. 21</i>
I - SME2 – Maintenir la performance de la démarche environnementale dans le cadre d'un SME	Nous consulter	<i>p. 22</i>
I - SME3 – Poursuivre l'amélioration continue dans le cadre d'un SME et pilotage d'indicateurs	Nous consulter	<i>p. 23</i>
I - SME4 – Maîtriser les exigences d'un SME au niveau du vignoble	Nous consulter	<i>p. 24</i>

Haute Valeur Environnementale

Nom de la formation	Date / période	page
I - HVE1 – Maîtriser le référentiel HVE et piloter ses indicateurs de performances	Nous consulter	<i>p. 25</i>

Santé et Sécurité au Travail

Nom de la formation	Date / période	page
I - DU1 - Mettre en place son DUERP	Nous consulter	<i>p. 26</i>
I - DU2 - Mettre à jour son DUERP	Nous consulter	<i>p. 27</i>

Sécurité alimentaire - HACCP

Nom de la formation	Date / période	page
I - HACCP1 - Mettre en place son HACCP	Nous consulter	<i>p. 28</i>
I - HACCP2 - Mettre à jour son HACCP	Nous consulter	<i>p. 29</i>

SYSTÈME DE MANAGEMENT INTÉGRÉ- SMI

Nom de la formation	Date / période	page
I - SMI1 - Maîtriser l'audit interne selon les référentiels ISO 9001 et ISO 14001	Nous consulter	<i>p. 30</i>

I - SME1 - ENTRETENIR UNE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE DANS LE CADRE D'UN SME



Durée

Nous consulter en fonction de vos besoins



Dates

A définir



Lieu

Au sein de votre exploitation



Tarifs

Nous consulter



Formateurs

Expert Merithalle

Objectifs de la formation

- ☞ Maîtriser les exigences des normes ISO 14001 dans le cadre d'un SME.
- ☞ Animer un Système de Management de l'Environnement dans son entreprise.
- ☞ Maîtriser les plans d'actions son analyse environnementale et sa veille réglementaire.
- ☞ Hiérarchiser les impacts environnementaux significatifs.
- ☞ Définir des objectifs à atteindre, des échéances et des responsables de projet.
- ☞ Suivre et analyser ses indicateurs de performance environnementale (ISO 14001).
- ☞ Identifier les axes d'amélioration continue de l'entreprise.

Contenu

Module 1

- ☞ Mise à jour et intégration des nouvelles activités du site et des leurs Impacts Environnementaux Significatifs.
- ☞ Rédaction et validation de la Revue de direction annuelle, avec analyse des indicateurs de performance.
- ☞ Définition des objectifs pour l'année suivante, des échéances et des responsables de projet.

Module 2

- ☞ Valider la mise en place documentaire dans un SME et/ou opérationnelle.
- ☞ Identification des améliorations de l'entreprise dans le cadre d'un SME et suivi de la planification d'actions (veille réglementaire et analyse environnementale).

Modalités

- ☞ **Pré-requis** : Avoir réalisé une analyse environnementale et suivre le cycle du SME des Vins de Bordeaux.
- ☞ **Public concerné** : Professionnels chargés de mettre en place et de suivre un Système de Management Environnemental.
- ☞ **Méthodes pédagogiques** : pédagogie basée sur l'interactivité illustrée par de nombreux cas pratiques et retours d'expériences.
- ☞ **Modalités d'évaluation** : Mise en situation.
- ☞ **Modalités et délai d'accès** : Sessions organisées sur-mesure en fonction des souhaits du client et du planning du formateur. Merci de nous contacter pour définir les dates et lieu de votre choix.



I - SME2 - MAINTENIR LA PERFORMANCE DE LA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE DANS LE CADRE D'UN SME



Durée

Nous consulter en fonction de vos besoins



Dates

A définir



Lieu

Au sein de votre exploitation



Tarifs

Nous consulter



Formateurs

Expert Merithalle

Objectifs de la formation

- ☞ Maîtriser les exigences des normes ISO 14001 et HVE dans le cadre d'un SME.
- ☞ Animer un Système de Management de l'Environnement dans son entreprise.
- ☞ Maîtriser les plans d'actions son analyse environnementale et sa veille réglementaire.
- ☞ Hiérarchiser les impacts environnementaux significatifs.
- ☞ Définir des objectifs à atteindre, des échéances et des responsables de projet.
- ☞ Suivre et analyser ses indicateurs de performance environnementale (ISO 14001 et HVE).
- ☞ Identifier les axes d'amélioration continue de l'entreprise.

Contenu

Module 1

- ☞ Mise à jour et intégration des nouvelles activités du site et des leurs Impacts Environnementaux Significatifs.
- ☞ Rédaction et validation de la Revue de direction annuelle, avec analyse des indicateurs de performance.
- ☞ Définition des objectifs pour l'année suivante, des échéances et des responsables de projet.

Module 2

- ☞ Valider la mise en place documentaire dans un SME et/ou opérationnelle.
- ☞ Identification des améliorations de l'entreprise dans le cadre d'un SME et suivi de la planification d'actions (veille réglementaire et analyse environnementale).

Module 3

- ☞ Mise à jour de la conformité au référentiel HVE.

Modalités

- ☞ **Pré-requis** : Avoir réalisé une analyse environnementale et suivre le cycle du SME des Vins de Bordeaux.
- ☞ **Public concerné** : Professionnels chargés de mettre en place et de suivre un Système de Management Environnemental.
- ☞ **Méthodes pédagogiques** : pédagogie basée sur l'interactivité illustrée par de nombreux cas pratiques et retours d'expériences.
- ☞ **Modalités d'évaluation** : Mise en situation.
- ☞ **Modalités et délai d'accès** : Sessions organisées sur-mesure en fonction des souhaits du client et du planning du formateur. Merci de nous contacter pour définir les dates et lieu de votre choix.



I – SME3 - POURSUIVRE L'AMÉLIORATION CONTINUE DANS LE CADRE D'UN SME ET PILOTAGE D'INDICATEURS



Durée



Dates



Lieu



Tarifs



Formateurs

Nous consulter en fonction de vos besoins

A définir

Au sein de votre exploitation

Nous consulter

Expert Merithalle

Objectifs de la formation

- Maîtriser les exigences des normes ISO 14001 dans le cadre d'un SME.
- Animer un Système de Management de l'Environnement dans son entreprise.
- Maîtriser les plans d'actions son analyse environnementale et sa veille réglementaire.
- Définir des objectifs à atteindre, des échéances et des responsables de projet.
- Suivre et analyser ses indicateurs de performance environnementale (ISO 14001).
- Identifier les axes d'amélioration continue de l'entreprise.

Contenu

Module 1

- Mise à jour des nouvelles activités du site et des leurs Impacts Environnementaux Significatifs.
- Mettre en place une revue de pilotage reprenant l'ensemble des domaines d'un SME :
 - ENVIRONNEMENT : eau ; énergie ; déchets et effluents ; biodiversité ; sensibilité du milieu
 - PRODUCTION : travail du sol, protection du vignoble, fertilisation
 - HUMAIN : Ressources humaines, formation et employabilité, santé
 - MANAGEMENT : parties prenantes, système de management environnement, système de management santé et sécurité
- Définition des objectifs pour l'année suivante, des échéances et des responsables de projet.
- Se positionner par rapport à des entreprises de la filière.

Module 2

- Valider la mise en place documentaire dans un SME et/ou opérationnelle.
- Identification des améliorations de l'entreprise dans le cadre d'un SME et suivi de la planification d'actions (veille réglementaire et analyse environnementale).

Modalités

- Pré-requis** : Avoir réalisé une analyse environnementale et suivre le cycle du SME des Vins de Bordeaux.
- Public concerné** : Professionnels chargés de mettre en place et de suivre un Système de Management Environnemental.
- Méthodes pédagogiques** : pédagogie basée sur l'interactivité illustrée par de nombreux cas pratiques et retours d'expériences.
- Modalités d'évaluation** : Mise en situation.
- Modalités et délai d'accès** : Sessions organisées sur-mesure en fonction des souhaits du client et du planning du formateur. Merci de nous contacter pour définir les dates et lieu de votre choix.



I – SME4 - MAÎTRISER LES EXIGENCES D'UN SME AU NIVEAU DU VIGNOBLE



Durée

7h



Dates

24/03/2022



Lieu

Au sein de votre exploitation



Tarifs

1200€HT



Formateurs

Hélène LA GUERCHE
MERITHALLE

Objectifs de la formation

- ☞ Maîtriser les différents niveaux de certifications environnementales et les liens entre les démarches
- ☞ Maîtriser les exigences associées à la certification HVE
- ☞ Maîtriser les exigences associées à un système de management environnemental au niveau du vignoble
- ☞ Identifier les indicateurs de performance au niveau du vignoble
- ☞ Manipuler les indicateurs de performance au niveau du vignoble

Contenu

Maîtriser les différents niveaux de certifications environnementales et les liens entre les démarches
Origine et objectifs
Rappel des différents types de certifications et les liens associés

Maîtriser les exigences associées à la certification HVE et à un système de management environnemental au niveau du vignoble:
Les documents supports : cartographies de sensibilités, cartographies des IAE, documents d'enregistrements phyto et fertilisation, affichages et procédures associées

Identifier et manipuler les indicateurs de performance au vignoble
Indicateurs de biodiversité : les différents types d'IAE, l'assolement d'une exploitation agricole
Indicateurs phyto : les surfaces non traitées, le calcul des IFT, les méthodes alternatives aux traitements chimiques, les conditions d'application des traitements, les variétés, le calcul de l'enherbement.
Indicateurs fertilisation : le calcul du bilan azoté, outils d'aide à la décision, la couverture automnale...
Gestion des intrants eau et énergie

Modalités

- ☞ **Pré-requis** : Pas de pré-requis nécessaires
- ☞ **Public concerné** : Salariés impliqués dans la démarche environnementale de l'entreprise
- ☞ **Méthodes pédagogiques** : Exposé, Support informatique, Modèle de documents de traçabilité
- ☞ **Modalités d'évaluation** : QCM de fin de formation
- ☞ **Modalités et délai d'accès** : Sessions organisées sur-mesure en fonction des souhaits du client et du planning du formateur.



I - HVE1 - MAÎTRISER LE RÉFÉRENTIEL HVE ET PILOTER SES INDICATEURS DE PERFORMANCES



Durée

Nous consulter en fonction de vos besoins



Dates

A définir



Lieu

Au sein de votre exploitation



Tarifs

Nous consulter



Formateurs

Expert Merithalle

Objectifs de la formation

- ☞ Connaître le fonctionnement de la démarche collective de certification HVE portée par la Région Nouvelle Aquitaine
- ☞ Maîtriser les indicateurs de performance de la certification HVE des exploitations agricoles telles que prévues dans le référentiel
- ☞ Mettre à jour les indicateurs de performance de la certification HVE d'une exploitation.
- ☞ Acquérir de l'autonomie dans la gestion de la certification HVE
- ☞ Préparer un audit de certification HVE

Contenu

- ☞ Maîtriser l'origine et les modalités de certification environnementale
Rappel des pré-requis liés à l'HVE
- ☞ S'évaluer par rapport au référentiel HVE
Indicateurs de biodiversité: les différents types d'IAE, l'assolement d'une exploitation agricole
Indicateurs phyto : les surfaces non traitées, le calcul des IFT, ...
Indicateurs fertilisation : le calcul du bilan azoté, outils d'aide à la décision, ...
- ☞ Piloter ses indicateurs de performance et s'évaluer par rapport à d'autres entreprises
- ☞ Maîtriser les exigences opérationnelles liées au référentiel HVE
Entretien des Infrastructures Agro Ecologique et exigences liées aux zonages environnementaux
Rangement et sécurisation du site, et gestion des effluents
Maîtrise et traçabilité des traitements du vignoble et de la fertilisation des sols

Modalités

- ☞ **Pré-requis** : être certifié HVE
- ☞ **Public concerné** : Salariés impliqués dans la démarche environnementale de l'entreprise (maître de chai, chef de culture, directeur technique, responsable qualité...)
- ☞ **Méthodes pédagogiques** : pédagogie basée sur l'interactivité illustrée par de nombreux cas pratiques et retours d'expériences.
- ☞ **Modalités d'évaluation** : étude de cas concrets, modèles de documents à compléter.
- ☞ **Modalités et délai d'accès** : Sessions organisées sur-mesure en fonction des souhaits du client et du planning du formateur. Merci de nous contacter pour définir les dates et lieu de votre choix.



I - DU1 - METTRE EN PLACE SON DOCUMENT UNIQUE



Durée

Nous consulter en fonction de vos besoins



Dates

A définir



Lieu

Au sein de votre exploitation



Tarifs

Nous consulter



Formateurs

Expert Merithalle

Objectifs de la formation

- ☞ Revoir l'identification des dangers et des risques liés à l'activité de votre entreprise
- ☞ Faire une analyse des risques santé et sécurité au travail
- ☞ Rédiger, compléter et mettre à jour son Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnel
- ☞ Mettre en place une démarche managériale pour s'inscrire dans l'amélioration continue

Contenu

- ☞ Revue de l'évaluation des risques professionnels
 - Valider le périmètre de l'étude et les unités de travail associées
 - Revoir la méthodologie d'évaluation des risques en différenciant les risques bruts des risques résiduels
 - Identifier et évaluer les situations dangereuses
- ☞ Analyse de l'évaluation des risques professionnels
 - Valoriser les mesures en place permettant de maîtriser ou prévenir les risques
- ☞ Mise en place d'un programme de prévention
 - Identifier les points d'amélioration à mettre en place
 - Définir les situations les plus à risques afin de prioriser la mise en place de nouvelles actions
 - Planifier les actions adaptées et efficace pour réduire le risque

Modalités

- ☞ **Pré-requis** : Avoir signé la Charte Document Unique du CIVB et avoir réalisé le DUERP avec les outils mis à disposition dans le cadre de cet engagement.
- ☞ **Public concerné** : Responsable et animateur santé sécurité.
- ☞ **Méthodes pédagogiques** : pédagogie basée sur l'interactivité illustrée par de nombreux cas pratiques et retours d'expériences.
- ☞ **Modalités d'évaluation** : Mise en situation.
- ☞ **Modalités et délai d'accès** : Sessions organisées sur-mesure en fonction des souhaits du client et du planning du formateur. Merci de nous contacter pour définir les dates et lieu de votre choix.



1 - DU2 - METTRE À JOUR SON DOCUMENT UNIQUE



Durée

Nous consulter en fonction de vos besoins



Dates

A définir



Lieu

Au sein de votre exploitation



Tarifs

Nous consulter



Formateurs

Expert Merithalle

Objectifs de la formation

- ☞ Revoir l'identification des dangers et des risques liés à l'activité de votre entreprise
- ☞ Faire une analyse des risques santé et sécurité au travail
- ☞ Compléter et mettre à jour son Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnel
- ☞ Mettre en place une démarche managériale pour s'inscrire dans l'amélioration continue

Contenu

- ☞ Revue et analyse de l'évaluation des risques professionnels
 - Mettre à jour si besoin le périmètre de l'étude et les unités de travail associées
 - Revoir l'identification et évaluation les situations dangereuses
- ☞ Analyse de l'évaluation des risques professionnels
 - Valoriser les mesures en place permettant de maîtriser ou prévenir les risques
 - Valider les actions réalisées issues des dernières planifications
 - Mettre à jour et éditer le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnel
- ☞ Mise en place d'un programme de prévention
 - Identifier les points d'amélioration
 - Définir les situations les plus à risques afin de prioriser la mise en place de nouvelles actions
 - Planifier les actions adaptées et efficace pour réduire le risque

Modalités

- ☞ **Pré-requis** : Avoir signé la Charte Document Unique du CIVB et avoir réalisé le DUERP avec les outils mis à disposition dans le cadre de cet engagement.
- ☞ **Public concerné** : Responsable et animateur santé sécurité.
- ☞ **Méthodes pédagogiques** : pédagogie basée sur l'interactivité illustrée par de nombreux cas pratiques et retours d'expériences.
- ☞ **Modalités d'évaluation** : Mise en situation.
- ☞ **Modalités et délai d'accès** : Sessions organisées sur-mesure en fonction des souhaits du client et du planning du formateur. Merci de nous contacter pour définir les dates et lieu de votre choix.



I - HACCP1 - METTRE EN PLACE SON ÉTUDE HACCP



Durée

Nous consulter en fonction de vos besoins



Dates

A définir



Lieu

Au sein de votre exploitation



Tarifs

Nous consulter



Formateurs

Expert Merithalle

Objectifs de la formation

- ☞ Connaître les Bonnes Pratiques d'hygiène sur les différents secteurs d'activité
- ☞ Identifier les dangers et les risques en Hygiène et Sécurité alimentaire
- ☞ Faire une analyse des dangers des mesures de maîtrise associées
- ☞ Réaliser son étude HACCP
- ☞ Mettre en place une démarche managériale pour s'inscrire dans l'amélioration continue

Contenu

- ☞ Revue des Bonnes Pratiques d'Hygiène
 - Définir les différents secteurs d'activité de l'exploitation
 - Valoriser les Bonnes pratiques en place selon la méthode des 5M
 - Valider les actions réalisées issues des dernières planifications
 - Identifier les différents axes de progrès
- ☞ Analyse des danger et Revue des mesures de maîtrise selon le principe de l'HACCP
 - Elaborer son diagrammes de fabrication
 - Identifier les dangers et les évaluer
 - Définir les mesures de maîtrise pour chaque danger à surveiller
 - Planifier les actions adaptées et efficace pour réduire le risque
- ☞ Présentation et validation de la procédure de retrait rappel (traçabilité et n° de lot)

Modalités

- ☞ **Pré-requis** : pas de pré-requis
- ☞ **Public concerné** : Salariés impliqués dans la démarche HACCP de l'entreprise (maître de chai, directeur technique, responsable qualité...)
- ☞ **Méthodes pédagogiques** : pédagogie basée sur l'interactivité illustrée par de nombreux cas pratiques et retours d'expériences.
- ☞ **Modalités d'évaluation** : étude de cas concrets, mise en situation.
- ☞ **Modalités et délai d'accès** : Sessions organisées sur-mesure en fonction des souhaits du client et du planning du formateur. Merci de nous contacter pour définir les dates et lieu de votre choix.



I - HACCP2 - METTRE À JOUR SON ÉTUDE HACCP



Durée

Nous consulter en fonction de vos besoins



Dates

A définir



Lieu

Au sein de votre exploitation



Tarifs

Nous consulter



Formateurs

Expert Merithalle

Objectifs de la formation

- ☞ Réviser les Bonnes Pratiques d'hygiène sur les différents secteurs d'activité
- ☞ Revoir l'identification des dangers et des risques en Hygiène et Sécurité alimentaire
- ☞ Faire une analyse des dangers des mesures de maîtrise associées
- ☞ Compléter et mettre à jour son étude HACCP
- ☞ Mettre en place une démarche managériale pour s'inscrire dans l'amélioration continue

Contenu

- ☞ Revue des Bonnes Pratiques d'Hygiène
 - Intégrer les modifications concernant les différents secteurs d'activité de l'exploitation
 - Valoriser les Bonnes pratiques en place selon la méthode des 5M
 - Valider les actions réalisées issues des dernières planifications
 - Identifier les différents axes de progrès
- ☞ Analyse des danger et Revue des mesures de maîtrise selon le principe de l'HACCP
 - Revoir les diagrammes de fabrication
 - Mettre à jour les dangers et leur évaluation
 - Revalider les mesures de maîtrise pour chaque danger à surveiller
 - Planifier les actions adaptées et efficace pour réduire le risque
- ☞ Valider la procédure de retrait/rappel mise en place (traçabilité et n° de lot)

Modalités

- ☞ **Pré-requis** : Avoir réalisé une étude HACCP initiale et maîtriser les règles et consignes de travail en place sur l'exploitation en matière Hygiène et Sécurité alimentaire
- ☞ **Public concerné** : Salariés impliqués dans la démarche HACCP de l'entreprise (maître de chai, directeur technique, responsable qualité...)
- ☞ **Méthodes pédagogiques** : pédagogie basée sur l'interactivité illustrée par de nombreux cas pratiques et retours d'expériences.
- ☞ **Modalités d'évaluation** : Quizz, mise en situation.
- ☞ **Modalités et délai d'accès** : Sessions organisées sur-mesure en fonction des souhaits du client et du planning du formateur. Merci de nous contacter pour définir les dates et lieu de votre choix.



I - SMI1 - MAÎTRISER L'AUDIT INTERNE SELON LES RÉFÉRENTIELS ISO 9001 ET ISO 14001



Durée

Nous consulter en fonction de vos besoins



Dates

A définir



Lieu

Au sein de votre exploitation



Tarifs

Nous consulter



Formateurs

Expert Merithalle

Objectifs de la formation

- Maîtriser le Système de Management de la Qualité et de l'Environnement aux Vignobles de Larose
- Connaître la méthodologie et des outils de l'audit interne
- Acquérir l'expérience d'un audit interne par des mises en situations pratiques

Contenu

- Personnel des Vignobles de Larose
 - Décrire les exigences de la norme ISO 9001 & 14001
 - Définir le processus et la planification de l'audit interne
 - Analyser la préparation d'un audit interne (revue documentaire et préparation du questionnaire d'audit)
 - Déterminer le comportement à suivre d'un auditeur et les techniques d'audit
 - Connaître le Système de Management et de la procédure d'audit interne des Vignobles de Larose
 - Planifier et Préparer l'audit interne
- Réaliser un audit interne.
 - Organiser une réunion d'ouverture d'audit interne
 - Réaliser un audit interne sur le terrain
 - Analyser le déroulement de l'audit interne
 - Organiser une réunion de clôture et Conclusion de l'audit interne
 - Retranscrire le rapport d'audit interne
 - Déterminer les points forts et les points sensibles du Système de Management
 - Formaliser les écarts potentiels constatés

Modalités

- Pré-requis** : Être certifié ISO 9001 et ISO 14001
- Public concerné** : Salariés impliqués dans la démarche SMI de l'entreprise (direction, maître de chai, directeur technique, responsable qualité...)
- Méthodes pédagogiques** : pédagogie basée sur l'interactivité illustrée par de nombreux cas pratiques et retours d'expériences.
- Modalités d'évaluation** : Mise en situation.
- Modalités et délai d'accès** : Sessions organisées sur-mesure en fonction des souhaits du client et du planning du formateur. Merci de nous contacter pour définir les dates et lieu de votre choix.

Se renseigner auprès des OPCO pour les modalités de prises en charge.



Contact

formation@merithalle.fr

1. RÈGLEMENT DE LA FORMATION

1.1. Le règlement est à la charge de l'entreprise ou d'un organisme collecteur (OPCO). Sauf disposition contraire dûment précisée lors de l'inscription, la formation sera facturée au terme de la session et devra être réglée selon les conditions déterminées dans la convention de formation, c'est à dire à réception de la facture correspondante, ou au plus tard à 30 jours à compter de la réception de la facture.

1.2 En l'absence de prise en charge ou de refus de prise en charge du coût de la formation par un organisme collecteur, l'entreprise cliente est de plein droit débitrice du coût de la formation. En cas de prise en charge partielle, la différence sera facturée directement au client.

1.3 En présence d'une prise en charge de la formation par un organisme collecteur, mais au cas d'absence de paiement de l'OPCA dans les délais prévus par l'article 441-6 du code du Commerce, la formation sera facturée dans sa totalité à l'entreprise cliente.

2.REMPLACEMENTS / ANNULATIONS / REPORTS

1.1 Toute annulation ou report d'inscription de la part du client doit être signalée et confirmée par écrit.

2.2 Dans l'hypothèse où l'entreprise cliente prend l'initiative d'annuler la formation, inter ou intra entreprise, les sommes dues sont définies selon les modalités suivantes :

- Annulation intervenant moins de 10 jours ouvrés avant le début de la prestation (sauf cas de force majeure justifié) : dédit de 85% du montant dû. Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation de l'employeur au titre de la formation professionnelle continue et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCA.

2.3 La société Merithalle se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation, (notamment dans l'hypothèse où le nombre de participants serait jugé pédagogiquement insuffisant), de modifier le lieu de son déroulement ou le choix des animateurs, (si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent). En cas d'annulation de la formation par la société Merithalle, aucune facturation ne sera effectuée.

3. OBLIGATIONS DU STAGIAIRE ET/OU DU COCONTRACTANT DEL'ORGANISME DE FORMATION

3.1 Si la formation est organisée par l'employeur dans les locaux de l'entreprise, le salarié ou le stagiaire reste soumis au pouvoir de discipline de l'employeur. Si la formation est assurée dans les locaux de la société Merithalle (ou dans des locaux mis à disposition de la société Merithalle par un prestataire extérieur), le salarié ou le stagiaire doit en outre respecter le règlement intérieur de la société Merithalle ou celui de la structure propriétaire de ces locaux.

3.2 Les participants seront invités à signer en début et fin de chaque journée la feuille de présence mise à leur disposition. Il est entendu que les absences non autorisées et non reconnues valables, tout comme le non-respect du contrat par le stagiaire peuvent entraîner son renvoi du stage dans les conditions prévues par le règlement intérieur.

3.3 En cas de retard du stagiaire, celui-ci(ou son employeur) doit en informer dès que possible Merithalle.

4.MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

L'utilisation des documents remis lors des cours est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 :

«Toute présentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est illicite». L'article 41 de la même loi n'autorise que les «copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective» et «les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source « Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du code pénal.

5. ACCESSIBILITE

Concernant les parcours de formations adaptés aux personnes en situation de handicap, veuillez nous contacter à formation@merithalle.fr, afin que nous puissions définir ensemble les modalités nous permettant de vous former dans les meilleures conditions.

6.CLAUSE DE CONFIDENTIALITÉ

Les intervenants de la société Merithalle s'engagent à ne divulguer aucune information concernant les activités de l'entreprise cliente dont ils pourraient avoir connaissance dans l'exercice de leur mission et qui serait de nature à porter préjudice à cette dernière.

7. INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société Merithalle sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant. Pour toute question à ce sujet, veuillez nous contacter à formation@merithalle.fr.

7.LOI APPLICABLE

Les Conditions Générales et tous les rapports entre la société Merithalle et ses Clients relèvent de la Loi française. Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront pris en charge par le tribunal compétent selon les lois en vigueur au moment du litige.

8.ACCEPTATION DES CGV

La participation au stage de formation implique l'acceptation totale des conditions générales de vente par l'entreprise, et le respect par le stagiaire du RI (transmis au client pour les formations intra entreprises, affiché dans les locaux de la société Merithalle ou de l'organisme propriétaire des locaux pour les formations interentreprises).

CMERITHALLE

créateurs de liens



• 63 rue de Tregey - 33100 Bordeaux
www.merithalle.fr • contact@merithalle.fr

